

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

N° ordre
21-27

N° ordre dans la séance :
DE-23032021-11

Date de la convocation :
16/03/2021

Date de l'affichage :

SÉANCE DU 23 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, FELCI Claude, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, Robert VILLARD Adjoint, Christelle MARCHAND, BRAVI Nadine, DI PAOLO Frédéric, GUILLERMET Sylviane, Dominique SCALMANA, CHAPMAN Katerina, VALTON Emilie, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, MONTEIRO Loïc, ROSSI Hélène, BOUVIER Christelle, Thierry CURTELIN conseillers

Absents excusés : Mickaël MOUTOT (procuration à Emilie VALTON), Dominique GERRA (procuration à Thierry DRAPIER), Marc GUILLAND (procuration à Franck ANDRE-MASSE).

Secrétaire de séance : Anne-Laure PETITE

OBJET : FORÊT COMMUNALE : DEMANDE DE SUBVENTION SYLV'ACCTES RHONE-ALPES 2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du programme présenté par l'ONF concernant les travaux d'investissement pour 2021 relatifs à des interventions sylvicoles en futaie irrégulière, il est possible de solliciter une aide auprès du Sylv'ACCTES Rhône-Alpes à hauteur de 40%.

Les travaux seront effectués sur la parcelle 8 pour une superficie de 4 Ha.

Le montant des travaux 2021 s'élève à 4550 € HT. La commune peut donc prétendre à une aide de 1 820 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

SOLLICITE l'aide de Sylv'ACCTES Rhône-Alpes à hauteur de 40% pour la réalisation des travaux subventionnables et,

DEMANDE au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire

Franck ANDRE MASSE

